

ANNEXE III

COMPTE RENDU QUANTITATIF ET QUALITATIF DU PROGRAMME D'ACTION

Description de l'action		
Objectif de l'action en lien avec la mission de service public	Animation de l'Espace Conseil France Rénov', service public de la rénovation de l'habitat 2025 : Favoriser la massification des rénovations énergétiques des logements sur les territoires du pays d'Aix et Salonais ainsi que de Grans, Cornillon Confoux et Miramas, par la mobilisation et l'accompagnement des porteurs de projets privés, la mobilisation des professionnels et la mise en relation des différents acteurs (publics ou économiques) du territoire	
Pilote de l'action	CPIE Pays d'Aix dans le cadre de la politique publique PCAEM Métropole Aix-Marseille Provence	
Partenaires de l'action	ADIL 13, ALECmm	
Durée et dates de début et de fin de l'action	La convention de PIG pacte territoriale France Rénov' est conclue pour une durée minimale de trois ans et maximale de cinq ans. L'action décrite porte sur une année, du 1/01/2025 au 31/12/2025	
Budget alloué à l'action	Prévisionnel :857 080€	
	Réalisé :	
Moyens RH affectés à l'action (ETP, typologie des postes)	Prévisionnel :10.7 ETP	1 chef de projet 1 chargée d'animation territoriale 1 chargée de communication 1 chargée de mobilisation des professionnels de l'immobilier 6 conseillers France rénovation 1 responsable administrative 1 responsable financière 1 responsable de pôle
	Réalisé :	
Mise en œuvre de l'action : description des modalités opérationnelles de mise en œuvre de l'action. Le CPIE du Pays d'Aix à travers sa maison énergie habitat climat (MEHC) propose 3 axes de travail : 1/ informer, conseiller, appuyer au parcours d'amélioration et orienter afin de faciliter le parcours de rénovation individuel (maison ou appartement) et collectif (copropriétés). A noter que pour 2025 après un triplement des objectifs en 2024, la MEHC se fixe comme objectif de continuer l'augmentation du nombre de copropriétés suivies. L'ALEC et la MEHC introduisent une quatrième mission essentielle qu'elles appellent « suivi », parallèle au volet facultatif d'accompagnement privé. Cette mission vise à faire perdurer le lien entre les ménages et l'Espace Conseil France Rénov' (ECFR) tout au long du volet d'accompagnement privé. 2/ Développer une animation territoriale (environs 30 actions par an): Renforcer la notoriété du service, valoriser les bonnes pratiques et mettre en relation des porteurs de projets et porteurs d'offres. 3/ Mobiliser et valoriser les acteurs du territoire : - La mobilisation de l'ensemble des acteurs impliqués par la rénovation des copropriétés est l'objectif central. - Référencer les acteurs engagés, proposer des temps de rencontres entre offre et demande, favoriser la connaissance réciproque des acteurs. En lien avec le triplement de copropriétés accompagnées, la cible des syndicats de copropriétés sera un axe de développement fort, déjà engagé. Dans le cadre du service public de la performance énergétique et de l'animation du service public, la maison énergie habitat climat joue un rôle de tiers de confiance, de facilitateur et d'incitateur, de service de proximité. L'animation territoriale se porte plus particulièrement sur les syndicats de copropriétés qui nous permettent de toucher le plus grand nombre de copropriétés du territoire. Enfin, la maison énergie habitat climat participe localement aux réflexions et actions collectives menées avec les autres Espace Conseil France Rénov' et collectivités engagées (réseaux nationaux, groupes de travail régionaux, etc.) afin de faire bénéficier au territoire des meilleures pratiques connues En parallèle de ce projet, le CPIE du pays d'Aix (ainsi que L'ALEC et la Métropole Aix-Marseille-Provence) sont lauréats d'un programme Européen (OTTER LIFE) qui renforce les actions du service public de la rénovation de l'Habitat en finançant des postes supplémentaires dédiés à ce même service et permet également de développer de manière plus importante, l'outil numérique « LOUTRE » qui est au service du territoire, de ses administrés et des professionnels de la rénovation		
Évaluation de la mise en œuvre de l'action : appréciation qualitative globale. Points de vigilance à suivre et synergies à développer.		

Indicateur 1 : Nombre d'informations	Résultat cible : 1900 dont 100 à destination des copropriétés	Résultat obtenu :
Indicateur 2 : Nombre de conseils	Résultat cible : 1270 dont 70 à destination des copropriétés	Résultat obtenu :
Indicateur 3 : Nombre d'appui au parcours d'amélioration de l'habitat)	Résultat cible : 220 dont 60 à destination des copropriétés	Résultat obtenu :
Indicateur 4 : Nombre de projets suivis	Résultat cible : 300 dont 60 à destination des copropriétés	Résultat obtenu
Indicateur 5 : Nombre de projets dont les travaux ont démarré et montant des travaux	Résultat cible : 75% des projets suivis (cet indicateur est lié à la mission expérimentale de suivi proposée cette année et devra donc être confirmé par l'expérimentation	Résultat obtenu :
Indicateur 6 : Nombre de projets abandonnés	Résultat cible : moins de 25% des projets suivis	Résultat obtenu :
Indicateur 7 : Nombre d'événements, d'animation et de participants	Résultat cible : 30 événements, 1500 participants	Résultat obtenu :
Indicateur 8 : Nombre de professionnels mobilisés	Résultat cible : 300 professionnels référencés	Résultat obtenu :